



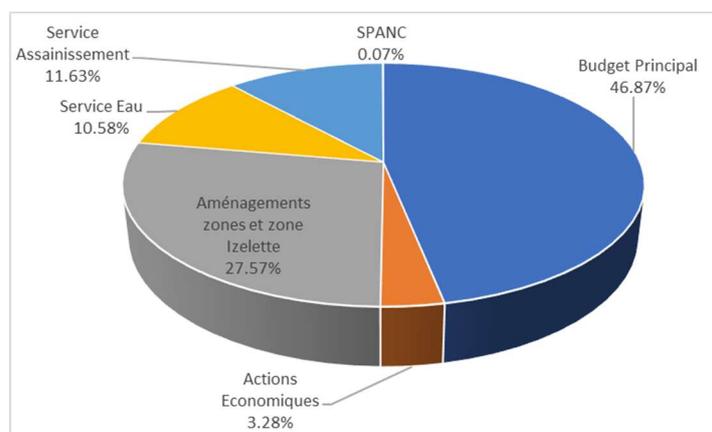
BUDGET PRIMITIF 2024

Note de présentation



I. LES BUDGETS CONSOLIDÉS

La Communauté de communes Les Vals du Dauphiné est constituée d'un Budget principal et de 6 Budgets annexes. La répartition des dépenses totales par budget pour 2024 :



Le Budget principal comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité. Il permet en particulier de gérer toutes les activités relevant de services publics administratifs mais aussi la réalisation du projet de territoire. Il représente 72 703 K€ des dépenses de 2024 soit 47 % des dépenses totales de l'ensemble des budgets.

Le Budget annexe des Actions Economiques retrace toutes les opérations liées aux bâtiments à vocation économique de la collectivité. Il représente 5 089 K€ des dépenses de 2024 soit 3 % des dépenses totales de l'ensemble des budgets.

Les Budgets annexes d'Aménagement des zones et la ZA Izelette sont des budgets qui retracent les opérations liées à l'aménagement de zones : de l'acquisition des terrains, la réalisation des travaux à la cession des terrains aménagés. Ces deux budgets représentent 42 762 K€ des dépenses de 2024 soit 27 % des dépenses totales de l'ensemble des budgets.

Les Budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et du SPANC retracent les dépenses et recettes liées aux différents services. Ce sont des budgets financés essentiellement par les produits de la vente d'eau et d'assainissement. Ces trois budgets représentent 34 553 K€ des dépenses de 2024 soit 23 % des dépenses totales de l'ensemble des budgets.

II. LE BUDGET GÉNÉRAL

Le fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2024 représentent 51 010 545.00 euros.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations

fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 51 010 545.00 euros.

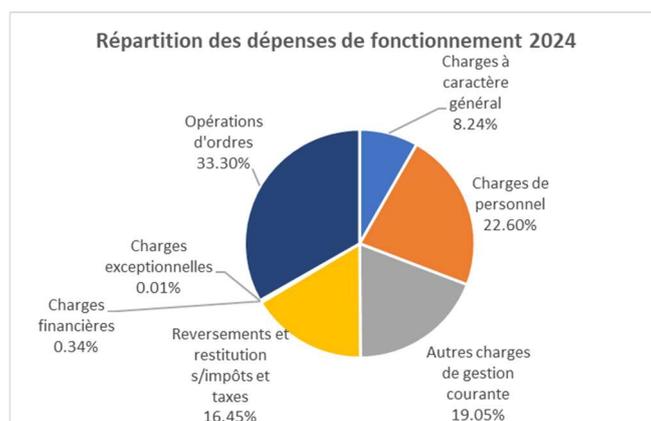
Il existe trois principaux types de recettes :

- Les impôts locaux,
- Les dotations versées par l'Etat,
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

Synthèse de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	BP 2024
011	Charges à caractère général	4 204 792.00 €
012	Charges de personnel	11 528 280.00 €
65	Autres charges de gestion courante	9 719 279.00 €
014	Reversements et restitution s/impôts et taxes	8 391 667.00 €
66	Charges financières	171 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	7 000.00 €
	Sous total opérations réelles	34 022 018.00 €
023	Virement de la section d'investissement	13 238 527.43 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 750 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES	51 010 545.43 €

Chapitres	Recettes	BP 2024
013	Atténuation de charges	50 000.00 €
70	Produits des services	2 689 415.00 €
73	Impôts et Taxes	26 501 068.00 €
74	Dotations et participations	8 194 963.00 €
75	Autres produits de gestion courante	102 000.00 €
	Sous total opérations réelles	37 537 446.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	- Amortissements des subventions	100 000.00 €
	- Neutralisation des amortissements	2 510 000.00 €
	TOTAL DES RECETTES	40 147 446.00 €
002	Excédent antérieur reporté	10 863 099.43 €
	TOTAL DES RECETTES	51 010 545.43 €



La fiscalité

Les **taux des impôts locaux** pour 2024 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties :1.64 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :6.44%
- Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) :8.22 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 24.50 %

Les taux pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Zone	Secteur	Taux 2024
Zone 01	Centre-Ville de La Tour du Pin	11.99 %
Zone 02	Ensemble du territoire Ex-Vallons de la Tour, hors zone 01	11.44 %
Zone 03	Ensemble du territoire des Ex-Vallons du Guiers	12.51 %
Zone 04	Ex-Bourbre Tisserands	12.45 %
Zone 05	Ex-Bourbre Tisserands	12.11 %
Zone 06	Ex-Bourbre Tisserands	11.76 %
Zone 07	La Bâtie Divisin	12.26 %
Zone 08	Ex- Vallée de l'Hien	12.84 %

Le produits attendu de la **taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations** est de 560 225 €.

L'investissement

La section d'investissement est liée aux projets de l'intercommunalité à moyen ou long terme. Elle concerne des actions de dépenses et/ou recettes.

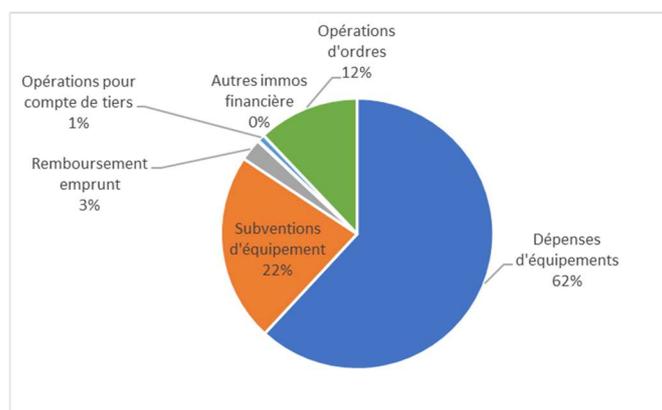
Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- Les dépenses d'investissement comprennent :
 - les remboursements du capital des emprunts,
 - les dépenses financières,
 - les opérations pour compte de tiers. Il s'agit des opérations financières et comptables réalisées au profit de tiers. Elles sont équilibrées en dépenses et en recettes,
 - les dépenses d'équipement : on distingue les travaux d'équipement qui sont des achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et les subventions d'équipement qui sont des aides financières apportées dans le but d'aider à financer un projet répondant à nos compétences.
- Les recettes d'investissement comprennent :
 - les emprunts,
 - les opérations de compte de tiers,
 - l'affectation du résultat de fonctionnement,
 - les recettes d'équipements,
 - le Fonds de Compensation de TVA. Le FCTVA est une dotation de l'Etat qui a pour objectif de compenser en partie, sur certaines dépenses d'investissement, la TVA réglée par les collectivités locales. Elle dépend de nos volumes d'investissement.

Synthèse d'investissement

Chapitres	Dépenses	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2024	Total BP 2024
20-21-23	Dépenses d'équipement	1 120 769.00 €	12 297 746.29 €	13 418 515.29 €
204	Subventions d'équipement	1 702 345.00 €	3 181 000.00 €	4 883 345.00 €
16	Remboursement emprunt		576 000.00 €	576 000.00 €
27	Autres immobilisations financière		20 000.00 €	20 000.00 €
45	Opérations pour compte de tiers	15 000.00 €	170 000.00 €	185 000.00 €
	Sous total opérations réelles	2 838 114.00 €	16 244 746.29 €	19 082 860.29 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
	- Amortissement des subventions		100 000.00 €	100 000.00 €
	- Neutralisation des amortissements		2 510 000.00 €	2 510 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES	2 838 114.00 €	18 854 746.29 €	21 692 860.29 €
001	Déficit antérieur reporté			
	TOTAL DES DEPENSES	2 838 114.00 €	18 854 746.29 €	21 692 860.29 €

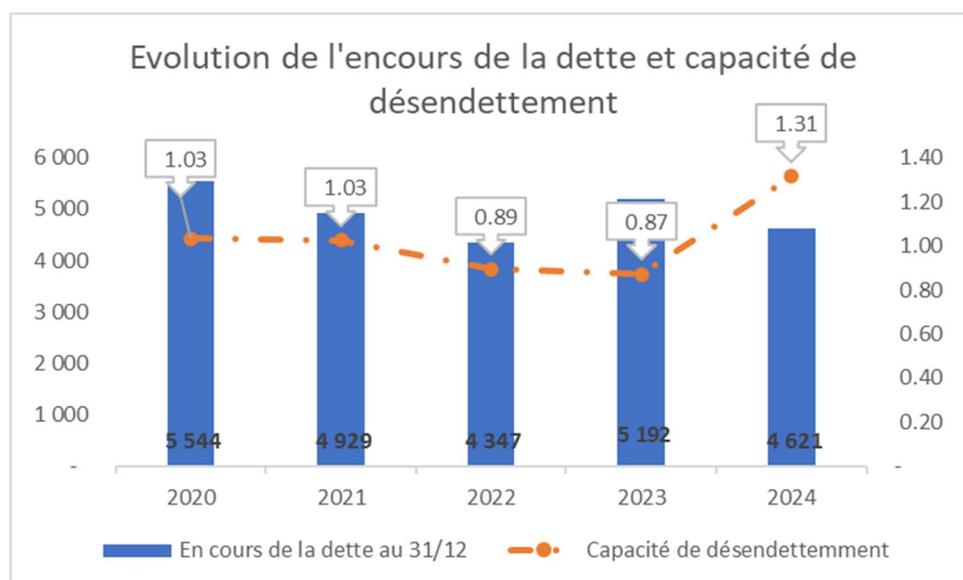
Chapitres	Recettes	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2024	Total BP 2024
10	FCTVA		550 000.00 €	550 000.00 €
13	Subvention d'investissement	1 027 138.00 €	570 218.00 €	1 597 356.00 €
1068	Excédent de fonctionnement		1 832 824.00 €	1 832 824.00 €
45	Opérations pour compte de tiers	15 000.00 €	170 000.00 €	185 000.00 €
	Sous total opérations réelles	1 042 138.00 €	3 123 042.00 €	4 165 180.00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		3 750 000.00 €	3 750 000.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		13 238 527.43 €	13 238 527.43 €
	TOTAL DES RECETTES	1 042 138.00 €	20 111 569.43 €	21 153 707.43 €
001	Excédent antérieur reporté		539 152.86 €	539 152.86 €
	TOTAL DES RECETTES	1 042 138.00 €	20 650 722.29 €	21 692 860.29 €



L'endettement

L'un des financements des investissements de la collectivité est le recours à l'emprunt. La dette de la collectivité est composée uniquement d'emprunts à taux fixe.

La capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) : ce ratio est un indicateur de solvabilité. Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse. **La situation de la collectivité est très bonne.**



Les ratios d'épargne

Le niveau des épargnes de la collectivité est très satisfaisant en 2024

	BP 2023	BP 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	32 569	34 022
Recettes réelles de fonctionnement	33 550	37 537
Epargne brute	981	3 515
Remboursement capital de la dette	661	576
Epargne nette	320	2 939
Encours de la dette au 31/12	5 192	4 621
Capacité de désendettement	5.29	1.31
Taux d'épargne (épargne brute / RRF)	3%	9%

L'épargne brute est la différence entre les recettes et dépenses réelles de fonctionnement.

L'épargne nette est le solde après remboursement du capital de la dette, ce qui constitue la capacité nette d'investissement de la collectivité.

Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant.

III. BUDGET ANNEXE DES ACTIONS ÉCONOMIQUES

Le budget annexe Actions économiques comprend la gestion du parc de locaux loués aux acteurs économiques du territoire et les actions de ce secteur d'activité.

Synthèse de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	BP 2024
011	Charges à caractère général	89 095.00 €
65	Autres charges de gestion courante	35 000.00 €
66	Charges financières	4 100.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €
	Sous total opérations réelles	129 195.00 €
022	Dépenses imprévues	
023	Virement de la section d'investissement	1 018 658.57 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES	1 347 853.57 €
002	Déficit antérieur reporté	
	TOTAL DES DEPENSES	1 347 853.57 €

Chapitres	Recettes	BP 2024
70	Produits des services	10 525.00 €
75	Autres produits de gestion courante	207 780.00 €
	Sous total opérations réelles	218 305.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 014.00 €
	TOTAL DES RECETTES	258 319.00 €
002	Excédent antérieur reporté	1 089 534.57 €
	TOTAL DES RECETTES	1 347 853.57 €

Synthèse d'investissement

Chapitres	Dépenses	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2024	Total BP 2024
20-21-23	Dépenses d'équipement	25 011.00 €	3 634 557.03 €	3 659 568.03 €
165	Dépôt de cautions	3 400.00 €	6 600.00 €	10 000.00 €
16	Remboursement emprunt		31 900.00 €	31 900.00 €
	Sous total opérations réelles	28 411.00 €	3 673 057.03 €	3 701 468.03 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		40 014.00 €	40 014.00 €
	TOTAL DES DEPENSES	28 411.00 €	3 713 071.03 €	3 741 482.03 €
001	Déficit antérieur reporté			
	TOTAL DES DEPENSES	28 411.00 €	3 713 071.03 €	3 741 482.03 €

Chapitres	Recettes	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2024	Total BP 2024
1068	Excédent de fonctionnement		60 311.00 €	60 311.00 €
	Sous total opérations réelles	- €	60 311.00 €	60 311.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		200 000.00 €	200 000.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		1 018 658.57 €	1 018 658.57 €
024	Cessions		850 000.00 €	850 000.00 €
	TOTAL DES RECETTES	- €	2 128 969.57 €	2 128 969.57 €
001	Excédent antérieur reporté		1 612 512.46 €	1 612 512.46 €
	TOTAL DES RECETTES	- €	3 741 482.03 €	3 741 482.03 €

L'endettement

Il est à noter qu'un prêt est porté par le budget, à taux fixe, et pour un capital restant dû de 253 K€ au 31 décembre 2023. L'annuité est de 36 K€ pour 2024.

IV. BUDGET ANNEXE DES AMÉNAGEMENTS DE ZONES

La CCVDD dispose de 37 zones d'activités en gestion ou en cours d'aménagement.

Issu de la fusion, le budget annexe Zones d'activités en retrace les différents mouvements, avec des écritures de stock à mesure que les terrains sont aménagés, puis cédés.

Synthèse de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	AMENAGEMENT ZONES BP 2024	ZA IZELETTE BP 2024
011	Charges à caractère général	2 071 000.00 €	110 000.00 €
66	Charges financières	90 000.00 €	
67	Charges exceptionnelles	50 000.00 €	
	Sous total opérations réelles	2 211 000.00 €	110 000.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 204 779.26 €	
	TOTAL DES DEPENSES	22 415 779.26 €	110 000.00 €
002	Déficit antérieur reporté		
	TOTAL DES DEPENSES	22 415 779.26 €	110 000.00 €

Chapitres	Recettes	AMENAGEMENT ZONES BP 2024	ZA IZELETTE BP 2024
70	Produits des services	6 931 000.00 €	
	Sous total opérations réelles	6 931 000.00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 484 779.26 €	110 000.00 €
	TOTAL DES RECETTES	22 415 779.26 €	110 000.00 €
002	Excédent antérieur reporté		
	TOTAL DES RECETTES	22 415 779.26 €	110 000.00 €

Synthèse d'investissement

Cptes	Dépenses	AMENAGEMENT ZONES BP 2024	ZA IZELETTE BP 2024
16	Emprunts	250 000.00 €	
	Sous total opérations réelles	250 000.00 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 394 779.26 €	110 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES	15 644 779.26 €	110 000.00 €
001	Déficit antérieur reporté	4 481 890.28 €	
	TOTAL DES DEPENSES	20 126 669.54 €	110 000.00 €

Cptes	Recettes	AMENAGEMENT ZONES BP 2024	ZA IZELETTE BP 2024
16	Emprunts	11 890.28 €	110 000.00 €
	<i>Sous total opérations réelles</i>	11 890.28 €	110 000.00 €
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	20 114 779.26 €	
	TOTAL DES RECETTES	20 126 669.54 €	110 000.00 €
001	Excédent antérieur reporté		
	TOTAL DES RECETTES	20 126 669.54 €	110 000.00 €

L'endettement

Le budget annexe Zones d'activités porte également une dette, composée de trois prêts, dont un à taux variable (41 % de l'encours au 31/12/2023) et deux à taux fixe.

Comptabilisation des stocks

Sur ces budgets, des opérations d'ordre doivent également être prévues et exécutées afin de constituer, d'un point de vue comptable, le stock des terrains et de calculer le coût de production de la zone.

V. BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU

L'individualisation de la gestion d'un Spic en budget annexe a pour objectif de dégager le coût réel du service qui doit obligatoirement être financé par l'utilisateur.

Synthèse de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	BP 2024
011	Charges à caractère général	4 280 648.00 €
012	Charges du Personnel et frais assimilés	740 313.00 €
014	Atténuation de charges	500 000.00 €
65	Autres charges gestion courante	104 200.00 €
66	Charges financières	100 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	85 000.00 €
Sous total opérations réelles		5 810 161.00 €
022	Dépenses imprévues	50 000.00 €
023	Virement à la section d'investissement	2 661 115.21 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	750 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES		9 271 276.21 €

Chapitres	Recettes	BP 2024
70	Ventes produit fabriqué, prestation de service, marchandise	6 527 000.00 €
74	Subvention d'exploitation	25 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	88 000.00 €
Sous total opérations réelles		6 640 000.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	700 000.00 €
TOTAL DES RECETTES		7 340 000.00 €
002	Excédent antérieur	1 931 276.21 €
TOTAL GENERAL		9 271 276.21 €

Synthèse d'investissement

Chapitres	Dépenses	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2024	Total BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées		295 000.00 €	295 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	564.00 €	241 500.00 €	242 064.00 €
21	Immobilisations corporelles	19 255.00 €	102 686.00 €	121 941.00 €
23	Immobilisations en cours	1 023 052.00 €	4 760 508.49 €	5 783 560.49 €
Sous total opérations réelles		1 042 871.00 €	5 399 694.49 €	6 442 565.49 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		700 000.00 €	700 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES		1 042 871.00 €	6 099 694.49 €	7 142 565.49 €
001	Déficit antérieur reporté			
TOTAL GENERAL		1 042 871.00 €	6 099 694.49 €	7 142 565.49 €

Chapitres	Recettes	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2024	Total BP 2024
10	Dotations Fonds divers Réserves		295 000.00 €	295 000.00 €
13	Subventions d'investissement		154 000.00 €	154 000.00 €
Sous total opérations réelles		- €	449 000.00 €	449 000.00 €
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 661 115.21 €	2 661 115.21 €
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		750 000.00 €	750 000.00 €
TOTAL DES RECETTES		- €	3 860 115.21 €	3 860 115.21 €
001	Excédent antérieur reporté		3 282 450.28 €	3 282 450.28 €
TOTAL GENERAL		- €	7 142 565.49 €	7 142 565.49 €

L'endettement

La dette est composée essentiellement de prêts à taux fixe. Au BP 2024, la capacité de désendettement est bonne (3.93 ans).

Les ratios

Les ratios du service sont bons et permettent de financer le PPI actuel.

	BP 2023	BP 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	6 055	5 810
Recettes réelles de fonctionnement	6 436	6 640
Epargne brute	381	830
Remboursement capita lde la dette	366	295
Epargne nette	15	535

VI. BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

L'individualisation de la gestion d'un Spic en budget annexe a pour objectif de dégager le coût réel du service qui doit obligatoirement être financé par l'utilisateur.

Synthèse de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	BP 2024
011	Charges à caractère général	1 177 944.00 €
012	Charges du Personnel et frais assimilés	648 033.00 €
65	Autres charges gestion courante	67 200.00 €
66	Charges financières	270 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	70 000.00 €
Sous total opérations réelles		2 233 177.00 €
022	Dépenses imprévues	50 000.00 €
023	Virement à la sect° d'investis.	3 530 891.46 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 150 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES		6 964 068.46 €

Chapitres	Recettes	BP 2024
70	Ventes produit fabriqué, prestation de service, marchandise	3 520 000.00 €
74	Subventions d'exploitation de l'Agence de l'Eau	50 000.00 €
Sous total opérations réelles		3 570 000.00 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	510 000.00 €
TOTAL DES RECETTES		4 080 000.00 €
002	Excédent antérieur reporté	2 884 068.46 €
TOTAL GENERAL		6 964 068.46 €

Synthèse d'investissement

Chapitres	Dépenses	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2024	Total BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées		768 000.00 €	768 000.00 €
21	Immobilisations corporelles		66 900.00 €	66 900.00 €
23	Immobilisations en cours	3 238 405.00 €	6 437 221.73 €	9 675 626.73 €
Chapitres	Recettes	3 238 405.00 €	7 272 121.73 €	10 510 526.73 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		510 000.00 €	510 000.00 €
041	Opérations d'ordre patrimoniales		50 000.00 €	50 000.00 €
TOTAL DES DEPENSES		3 238 405.00 €	7 832 121.73 €	11 070 526.73 €
001	Déficit antérieur reporté			
TOTAL GENERAL		3 238 405.00 €	7 832 121.73 €	11 070 526.73 €

Chapitres	Recettes	Restes à réaliser	Nouveaux crédits 2024	Total BP 2024
10	Dotations Fonds divers		768 000.00 €	768 000.00 €
13	Réserves Subventions d'investissement	752 865.00 €	400 000.00 €	1 152 865.00 €
Sous total opérations réelles		752 865.00 €	1 168 000.00 €	1 920 865.00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		3 530 891.46 €	3 530 891.46 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		1 150 000.00 €	1 150 000.00 €
041	Opérations d'ordre patrimoniales		50 000.00 €	50 000.00 €
TOTAL DES RECETTES		752 865.00 €	5 898 891.46 €	6 651 756.46 €
001	Excédent antérieur		4 418 770.27 €	4 418 770.27 €
TOTAL GENERAL		752 865.00 €	10 317 661.73 €	11 070 526.73 €

L'endettement

La dette est composée de prêts à taux fixe. Au BP 2024, la capacité de désendettement est bonne (8.08 ans).

Les ratios

Les ratios du service sont bons.

	BP 2023	BP 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	2 315	2 233
Recettes réelles de fonctionnement	3 460	3 570
Epargne brute	1 146	1 337
Remboursement capital de la dette	752	768
Epargne nette	394	569

VII. BUDGET ANNEXE DU SPANC

L'individualisation de la gestion d'un Spic en budget annexe a pour objectif de dégager le coût réel du service qui doit obligatoirement être financé par l'utilisateur.

Synthèse de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	BP 2024
011	Charges à caractère général	10 140.00 €
012	Charges du Personnel et frais assimilés	33 000.00 €
65	Autres charges gestion courante	500.00 €
67	Charges exceptionnelles	32 000.00 €
Sous total opérations réelles		75 640.00 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	3 900.00 €
TOTAL DES DEPENSES		79 540.00 €
002	Déficit antérieur reporté	15 753.85 €
TOTAL GENERAL		95 293.85 €

Chapitres	Recettes	BP 2024
70	Ventes produit fabriqué, prestation de service, marchandise	37 900.00 €
74	Subventions d'exploitation	57 393.85 €
Sous total opérations réelles		95 293.85 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	
TOTAL DES RECETTES		5 293.85 €
002	Excédent antérieur reporté	
TOTAL GENERAL		95 293.85 €

Synthèse d'investissement

Chapitres	Dépenses	BP 2024
21	Immobilisations corporelles	9 230.88 €
Sous total opérations réelles		9 230.88 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
TOTAL DES DEPENSES		9 230.88 €
001	Déficit antérieur reporté	
TOTAL GENERAL		9 230.88 €

Chapitres	Recettes	BP 2024
13	Subventions d'investissement	
Sous total opérations réelles		- €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	3 900.00 €
TOTAL DES RECETTES		3 900.00 €
001	Excédent antérieur	5 330.88 €
TOTAL GENERAL		9 230.88 €